



# Goult-Lumières

## et ses hameaux

Bulletin municipal N°72

Printemps/Été 2021

Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - [www.goult.fr](http://www.goult.fr)

# Sommaire

## **Vie locale**

Réunions.....	4
Actualités .....	10
Échos.....	12

## **Informations**

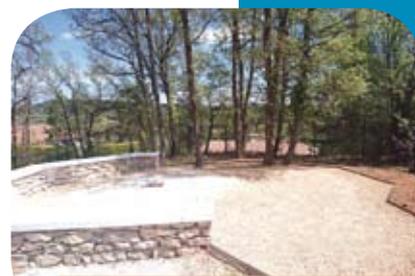
Brèves.....	16
Pôle Emploi .....	18
Environnement.....	19

## **Culture**

Médiathèque.....	20
------------------	----

## **À votre attention**

Allo?!.....	22
État civil - Le coin du jeu.....	23



↳ Aménagements P10



↳ Hommages P12



↳ Lou Pasquié P15

**AVIS AUX ASSOCIATIONS**  
**Vous souhaitez publier un article**  
**dans le prochain bulletin municipal ?**  
**Merci de déposer vos documents signés**  
**à la Médiathèque Municipale**

### **Ont participé à ce numéro :**

**Articles et photos :** La commission municipale «information et communication» (*Monique CHABAUD, Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE*).

**Conception :** Sébastien FARGET

**Impression :** L'imprim à APT



↳ La médiathèque P24



Responsable de la publication : Mairie de Goult  
ISSN.1535.L1/01

# En quelques lignes...

*Madame, Monsieur*

*Les annonces de la sortie du confinement étaient attendues depuis longtemps. Nombreux sont ceux qui attendent de retrouver enfin leurs habitudes et leurs activités ; nous voyons tous les effets des contraintes quotidiennes sur la vie en communauté.*

*Le mois de juin sera marqué par deux dates majeures, le 9 et le 30. Entre ces deux dates, si tous les commerces pourront à nouveau ouvrir, leur fréquentation sera encadrée en fonction de leur surface d'accueil. Ce n'est qu'à partir du 1er Juillet que les limitations seront levées. Il en sera de même pour les activités des associations en milieu ouvert ou en salle.*

*Bien sûr «des mesures de freinage» pourraient être décidées par les autorités en cas d'évolution défavorable des chiffres de la pandémie. C'est pourquoi pour les éviter, il nous faudra, plus que jamais, continuer à respecter partout où cela sera demandé les mesures sanitaires de protection, et accéder à la vaccination, seule gage d'une amélioration réelle de la situation. Cette participation au bon comportement individuel ou collectif doit être comprise par tous les goultois, qu'ils soient en résidence principale, secondaire ou en hébergement touristique, et par nos visiteurs.*

*Le conseil municipal a voté le budget primitif 2021 dont vous retrouverez les grandes lignes dans ce bulletin. Il n'y a pas d'augmentation des taux des taxes communales.*

*L'évolution des dotations de l'Etat, la suppression de la taxe d'habitation et l'augmentation naturelle du coût de la vie impactent nos finances d'année en année. Nous souhaitons cependant poursuivre les travaux structurants pour notre commune, qu'ils concourent au développement de son attractivité ou qu'ils participent à l'amélioration de la vie quotidienne de tous.*

*René Richard, maire honoraire de Goult et conseiller général du canton de Gordes durant de longues années, nous a quittés à l'âge de 96 ans. Homme discret et engagé, il a marqué durablement notre commune. Nous lui rendons hommage pour toutes ses actions et nous assurons sa famille de notre reconnaissance et de toute notre amitié.*

*Les 20 et 27 Juin nous serons appelés à voter pour les élections cantonales et régionales. Le renouvellement de ces assemblées est important pour le devenir de notre territoire, du département à la région. Nous traitons souvent dans ce bulletin des accompagnements financiers que nous obtenons de la part de ces instances pour financer les travaux d'investissement ; soyez nombreux à venir voter ou à utiliser le vote par procuration si besoin.*

*Je vous souhaite un bel été, dans une convivialité retrouvée.*

*Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.*

*Didier PERELLO*

## Conseil Municipal du 18 Novembre 2020

**Étaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Jean-Louis BONVALET, Elodie DE TIMARY, Nicolas CARRARA

**Étaient absents :** Hervé CHABOWSKI pouvoir à Didier PERELLO, Françoise PEZIERE pouvoir à Michèle MICHEL, Jean-Claude DONGUY pouvoir à Monique CHABAUD

**Secrétaire de séance:** Michèle MICHEL

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 Septembre 2020

*Approuvé à l'unanimité*

### 2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur du conseil municipal est obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants.

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Actualisation de l'aide accordée pour le paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Cette aide accordée sous condition de ressources est calculée sur la valeur locative foncière qui varie chaque année.

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Exonération des pénalités liées à la COVID 19 et au délai contractuel pour tous les marchés en cours

Suite au retard sur les travaux à cause de la COVID 19, il est proposé d'exonérer toutes les entreprises concernées par les pénalités de retard.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Dissolution du budget des Pompes Funèbres au 31 décembre 2020

Il n'est plus nécessaire de conserver ce budget puisqu'il n'y a plus de missions funéraires faites par les agents municipaux. Monsieur le Maire propose la dissolution de ce budget annexe au 31 décembre 2020.

*Approuvé à l'unanimité*

### 6. Décisions modificatives budget principal

Il convient d'inscrire des dépenses pour le paiement de la subvention à VALLIS HABITAT pour le lotissement de la Gouiranne.

*Approuvé à l'unanimité*

### 7. Attribution d'un logement communal au Grand verger

Il est proposé d'attribuer le logement libre de type T3.

*Approuvé à l'unanimité*

### 8. Prime de fin d'année du personnel communal

Monsieur le Maire propose de la reconduire avec le même montant que l'an passé.

*Approuvé à l'unanimité*

### 9. Désignation des membres extra municipaux aux commissions (CAS, Qualité de Vie, Environnement, Voirie et patrimoine, Développement Durable)

Il s'agit de personnes de la commune qui ne font pas partie du conseil municipal.

*Approuvé à l'unanimité*

## 10. Subvention Association

Il s'agit d'une demande de subvention de l'Association «Festival des Cinémas d'Afrique du pays d'Apt » pour ses activités en direction des scolaires.

*Approuvé à 14 voix pour et une abstention (H.CHABOWSKI)*

## 11. Subvention Association

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de soutien aux sinistrés des Alpes Maritimes suite à la tempête ALEX.

*Approuvé à l'unanimité*

## 12. Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Il est proposé de solliciter l'Etat au titre de la DSIL pour la réalisation de travaux à la mairie et l'école primaire.

*Approuvé à l'unanimité*

## 13. Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Il est proposé d'approuver ce rapport après présentation par Monsieur le Maire.

*Approuvé à l'unanimité*

## Questions diverses

- Travaux aménagement carrefour RD 145 et chemin de la Gouiranne. L'entreprise EIFFAGE prévoit 3 jours de travaux à compter du 23 novembre. Le plateau aura une hauteur de 12cm. Une déviation sera mise en place par l'Entreprise

- Travaux élagage aux CHAVELLES

- La salle Donis est terminée

- Remise en état de l'ancienne maison de village

- Les travaux au cimetière vont commencer la semaine prochaine

- Réfection des toilettes Allée de Verdun : complexité du projet au niveau technique. Réflexion pour trouver la solution la mieux adaptée.

- Gérard CHABAUD rapporte la dernière réunion du syndicat énergie vauclusien

- Conseil d'école : Eric LAUGIER présente les projections du nombre d'élèves (87+7 élèves)

\* \* \* \* \*

## Conseil Municipal du 18 Janvier 2021

**Étaient présents :** *Didier PERELLO, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Elodie DE TIMARY, Françoise PEZIERE*

**Étaient absents :** *Gérard CHABAUD pouvoir à D.PERELLO, Nicolas CARRARA, Jean-Claude DONGUY*

**Secrétaire de séance :** *Françoise PEZIERE*

## 1. Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2020

*Approuvé à l'unanimité*

## 2. Modification règlement intérieur

*Approuvé à l'unanimité.*

## 3. Ouverture de crédit avant le vote du budget

Afin de mandater les factures d'investissement, il convient d'ouvrir des crédits avant le vote du budget.

*Approuvé à l'unanimité*

## 4. Mission de maîtrise d'œuvre exécution à la chapelle des hommes

Mission confiée à Monsieur Romain GILBERT, architecte du patrimoine, pour le suivi des travaux de restauration des peintures.

*Approuvé à l'unanimité*

## 5. Mise en place du droit de préemption des fonds commerciaux et artisanaux

Monsieur le Maire présente les résultats de l'étude menée par la CCI sur les zones urbaines du village et de Lumières, et qui a donné un avis favorable sur cette disposition.

*Approuvé à l'unanimité*

## 6. Location salle communale

Il est proposé d'accorder la location d'une salle à côté de la médiathèque à une orthophoniste.

*Approuvé à l'unanimité*

## 7. Rapport annuel sur l'usage de la délégation du droit de préemption urbain 2020

Ce rapport est présenté pour information

## 8. Liste des marchés conclus par délégation en 2020

Ce rapport est présenté pour information

## Point sur les travaux

- Le dojo est terminé, une réflexion sera à faire sur l'aménagement de l'entrée du dojo et de la maternelle

- Cimetière : le personnel communal a mis en place la clôture et la haie végétale

- Poursuite et fin des travaux du jardin du souvenir

## Questions et informations diverses

- Gymnase du collège de Cabrières : des travaux sont à prévoir (toiture, vestiaires ...). La commune de Cabrières va déposer un dossier de demande de subvention pour leur financement. Les communes du secteur scolaire participent aux dépenses par le biais de convention.

- Hameau St Véran : il a été signalé une odeur dans l'eau potable. Le syndicat sera prévenu

- Action frelon asiatique : mettre des appâts dans les pièges en mars

- COVID : recensement des personnes de plus de 75 ans. La vaccination est prioritaire jusqu'au mois de juin pour les lourdes pathologies

Centre de vaccination à l'hôpital d'Apt plusieurs numéros de téléphone pour prendre rendez-vous :

04-90-04-34-01, 04-90-04-33-58, 04-90-04-33-96 et sur le Site : [santé.fr](http://santé.fr)

\* \* \* \* \*

## Conseil Municipal du 13 Avril 2021

**Etaient présents :** *Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Michèle DIDIER, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Jean-Louis BONVALET, Elodie DE TIMARY, Françoise PEZIERE*

**Etaient absents :** *Hervé CHABOWSKI pouvoir à D.PERELLO, Nicolas CARRARA pouvoir à Gérard CHABAUD*

**Secrétaire de séance :** *Françoise PEZIERE*

## 1. Approbation du procès-verbal du 18 Janvier 2021

*Approuvé à l'unanimité*

## 2. Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion (Commune, Transport Scolaire, Pompes Funèbres)

Monsieur le Maire précise que les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été établis conjointement par la trésorerie d'Apt et le service comptable de la mairie et que les résultats sont concordants.

Monsieur CHABAUD présente les comptes administratifs.

## Budget principal communal

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	1 257 571,62	626 618,53	1 884 190,15
Dépenses	927 342,67	934 140,43	1 861 483,10
Résultat d'exercice	330 228,95	-307 521,90	22 707,05
Résultat de clôture	430 228,95	326 668,35	756 897,30

## Budget Transport scolaire

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	18 193,07	3 684,36	31 225,90
Dépenses	6 608,50	2 205,35	12 850,92
Résultat d'exercice	11 584,57	1 479,01	13 063,58
Résultat de clôture	70 794,40	39 144,15	109 938,55

## Budget Pompes Funèbres

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	4 868,52	3 799,80	8 668,32
Dépenses	3 799,80	0,00	3 799,80
Résultat d'exercice	1 068,72	3 799,80	4 868,52
Résultat de clôture	16 093,72	7 967,25	24 060,97

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Affectations des résultats 2020

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget de la commune, d'un montant de 430 228,95€, en section de fonctionnement pour 100 000€ et en section d'investissement pour 330 228,95€ et l'excédent d'investissement d'un montant de 326 668,35€ en investissement. Il propose pour le budget annexe Transport scolaire d'affecter les excédents dans leurs sections.

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Taux des Impositions directes locales 2021

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux au niveau de 2020. Il fait observer que, d'après les éléments fournis par l'Etat, les valeurs locatives augmenteront de 2%.

Il rappelle la réforme de la taxe d'habitation en cours (suppression pour les résidences principales seulement) et l'attribution de la part départementale de TH aux communes pour compensation de leur perte de recette.

Pour la commune de Goult, la modification devra intégrer ce transfert et portera le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 31,13% (16% au titre de la part communale taux 2021 et 15,13% correspondant à la part départementale au taux 2020).

Les propriétaires n'auront plus en conséquence de taxe départementale à payer au titre du foncier bâti. S'agissant de la taxe d'habitation, il n'y a pas de taux à voter.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Subventions aux associations

Monsieur le Maire évoque les demandes de subventions présentées par les associations et rappelle que certaines d'entre elles bénéficient de la mise à disposition à titre gracieux de locaux communaux pour exercer leurs activités ; il rappelle enfin que la commune ne subventionne que le fonctionnement des associations, pas leurs investissements. Il souligne que depuis l'année dernière la situation sanitaire implique différemment les associations goultaises dans leurs besoins.

A.D.M.R: 2 500; Anciens combattants de Goult: 800; Anciens résistants de Gordes : 150; Cantine scolaire: 20 000; Club des loisirs: 6 000; Festival Quatuors à cordes : 1000; Coopérative scolaire: 2 000; DDEN 50; Hapa 500 ; Marché de Coustellet: 600; Moto club: 5 500; Regain: 100; Personnel communal 1 000; Restos du cœur 500; Sapeurs-pompiers 80 ; Souvenirs français: 150 ; Syndicat des apiculteurs de Vaucluse 200

*Approuvé à l'unanimité (Mesdames CENCIARELLI, GUITON, DIDIER qui sont membres d'une de ces associations n'ont pas pris part au vote).*

## **6. Budget primitif Commune 2021**

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget primitif de la commune. Il souligne la poursuite de la baisse des dotations qui impacte progressivement les dépenses communales.

La section de fonctionnement de la commune s'équilibre à hauteur de 1 259 507 € et présente un excédent de 214 443€, qui est viré à la section d'investissement ; celle-ci s'équilibre à hauteur de 1 355 758,26 €.

*Approuvé à l'unanimité*

## **7. Budget primitif Transport Scolaire 2021**

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget Transport Scolaire. La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 82 794,40 € et présente un excédent de 71 784,40 € versé en investissement.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 115 938,55 €.

*Approuvé à l'unanimité*

## **8. Délibération rétrocession voirie Lotissement la Gouiranne**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que les travaux du lotissement la GOUIRANNE sont désormais achevés. Comme prévu dans le programme de cette opération, la société VALLIS HABITAT rétrocède à la commune les voiries et espaces verts de ce lotissement, à l'exclusion de l'emplacement de la citerne de gaz.

*Approuvé à l'unanimité*

## **9. Admission en non-valeur**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un état regroupant des titres de recettes pour un montant total de 60,20€ dont le recouvrement est compromis. La trésorerie demande à la commune une admission en non-valeur.

*Approuvé à l'unanimité*

## **10. Demande de subvention pour travaux de restauration et conservation des peintures intérieures de la Chapelle des Hommes**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de délibérer à nouveau pour solliciter une subvention de la DRAC dans le cadre des travaux de restauration et conservation des peintures intérieures de la chapelle des hommes suite à de nouvelles dépenses.

Le montant de la dépense s'élève à 59 410€ HT ; la demande est faite à hauteur de 40%.

*Approuvé à l'unanimité*

## **11. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S)**

A la demande de la trésorerie il est nécessaire de délibérer pour le paiement des heures supplémentaires que peuvent avoir à effectuer les agents communaux dans l'exercice de leurs fonctions.

*Approuvé à l'unanimité*

## **12. Transfert du budget Pompes Funèbres et des comptes dans le budget principal**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite à la délibération pour la dissolution du budget Pompes Funèbres, il convient de transférer les comptes de ce budget vers celui du budget principal.

*Approuvé à l'unanimité*

## **13. Détermination du taux de promotion d'avancement de grade**

Monsieur le Maire propose de fixer à 100% le taux de promotion d'avancement de grade pour le personnel communal qui peut en bénéficier.

*Approuvé à l'unanimité*

## **14. Modification du plan de financement des travaux de réfection du chauffage des écoles**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter la région PACA pour obtenir une subvention à hauteur de 30% pour le remplacement du système de chauffage à l'école primaire. Cette subvention viendrait en complément de celle demandée à l'Etat pour cette opération.

Le montant total pour l'acquisition est estimé à environ 103 176,20€ HT

*Approuvé à l'unanimité*

## 15. Convention de Partenariat entre EDF et la Commune

Monsieur le Maire présente la convention de partenariat proposée par EDF. Elle a pour objet de définir et préciser les objectifs et les conditions de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique. Cette convention permettra au CAS d'avoir accès au Pôle Solidarité d'EDF et de mieux aider les personnes en difficulté.

*Approuvé à l'unanimité*

## 16. Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire que les autorisations d'occupation du domaine public sont accordées à l'année et qu'elles sont soumises à redevance. Il rappelle la décision d'exonération totale accordée l'an dernier en raison de la crise sanitaire. Il propose pour cette année que la redevance soit établie au prorata de la période d'occupation, déterminée par décisions préfectorales, et de maintenir le tarif de 2019 au taux de 15€ par m<sup>2</sup>.

*Approuvé à l'unanimité*

## Points sur les travaux

- Les travaux au cimetière ont repris. Le personnel communal est intervenu pour placer un réseau d'arrosage au goutte à goutte dans le cadre des économies de consommation d'eau.
- Les sanitaires de l'Allée de Verdun sont rénovés. Le personnel a réalisé une intervention sur la toiture.
- Les travaux de remplacement du revêtement du haut du village sont en cours.
- La fresque du mur d'escalade au terrain de sport est achevée.

\* \* \* \* \*

## VIGILANCE SECHERESSE

Le Préfet de Vaucluse, après consultation du comité départemental « Sécheresse », a décidé de placer en situation de « vigilance », l'ensemble du département de Vaucluse, par arrêté préfectoral du 29 avril 2021. Les arrêtés préfectoraux seront consultables en ligne sur le site de la Préfecture de Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

Le niveau Vigilance constitue une première étape en vue d'informer les usagers de la situation et d'engager, de façon progressive, les premières mesures de restriction de l'usage de l'eau en cas de poursuite de la dégradation de la situation sur les bassins les plus fragiles. Le préfet fait appel à la vigilance et au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire sa consommation d'eau. ■

## L'info du Comité d'Action Sociale

Propositions du Comité d'Action Sociale :

\* **MARDI 8 JUIN** : promenons nous ensemble autour du Village de 9h30 à 12h. Rendez-vous devant l'église.

\* **MARDI 29 JUIN à partir de 15 heures** : une rencontre autour d'un goûter convivial à la salle Domitia.



## Dans le haut du village

Lors de ce premier trimestre, des travaux de rénovation se sont déroulés dans le haut du village médiéval, entre la rue du «Pont-Levis» et la place de la Madeleine. Cette voie a été entièrement restaurée avec un nouveau revêtement de type «béton lavé» réalisé par une entreprise spécialisée (SNPR). Sur la petite placette, un arbre sera bientôt planté en lieu et place du pin sylvestre dont les racines soulevaient le goudron. Les agents de la commune ont nettoyé et préparé l'espace dédié à la nouvelle plantation. Ce nouvel aménagement participe à l'embellissement de notre village, de ses rues pittoresques et donc à la mise en valeur de notre patrimoine. ■



## Les toilettes publiques

Les toilettes publiques situées à l'allée de Verdun ont été totalement rénovées et se composent de deux bâtiments. Un premier local (celui d'origine) comprend deux WC dont l'un est réservé aux personnes à mobilité réduite. Un deuxième local (neuf) situé à droite de l'escalier donnant sur la place de la Libération, permet l'accès à des urinoirs.

Ces travaux de rénovation ont été réalisés par plusieurs entreprises (PACHA TP, LUBERON BATIMENT, MASFER, TARDIEU, BRESPEINTURE, EGPA, ALLARD) et suivis par l'architecte Michel ROUX. Le service technique de la mairie s'est chargé de restaurer la toiture du local d'origine. Comme vous pouvez le constater depuis quelques années, la mairie investit largement afin d'entretenir et améliorer les divers aménagements publics nécessaires à notre commune. Toute personne

est en droit d'utiliser les services d'une commune mais il a aussi le devoir de respecter le bien public: c'est une simple règle de civisme qu'il convient d'appliquer si nous voulons conserver ces mêmes services. ■



## Au cimetière

Notre cimetière communal comprend désormais un nouveau columbarium ainsi qu'un « jardin du souvenir ». La dernière tranche des travaux consacrés à l'extension du cimetière se termine par l'accès aux familles à ces nouveaux aménagements réalisés par l'entreprise NORD EST Maçonnerie ainsi que par le personnel communal. Le columbarium comprend un aménagement permettant le placement des urnes. Le jardin du souvenir permet l'accès à une zone dédiée aux familles. De nouvelles plantations ont été faites par le service technique de la mairie afin de finaliser l'aménagement du site. ■



## Pour les camping-cars

Un espace dédié aux camping-cars, situé à la gare de Lumières, est (bientôt) opérationnel. Les camping-caristes peuvent donc, grâce à la société gestionnaire «CAMPARK» et moyennant finances, stationner et profiter d'un cadre de verdure attrayant et spacieux aux abords de l'ancienne gare. Tout le confort est à portée afin de passer un agréable séjour : accès pour les vidanges, WC, eau potable et un accès direct à la piste cyclable séduiront de nombreux vacanciers. ■



## Le mur d'escalade à Canove

Le conseil municipal des jeunes avait demandé la réhabilitation du mur d'escalade. La commission de la qualité de vie l'a mise en œuvre, avec la participation des employés municipaux pour l'enlèvement des prises et le nettoyage du mur. La commission a validé le choix de l'artiste Thomas Allemand pour réaliser l'oeuvre graphique qui met en couleur le site. Les nouvelles prises seront prochainement mises en place par un professionnel pour valoriser les parcours proposés aux jeunes. ■

Article : Eric LAUGIER



## Aménagements divers

Plusieurs aménagements ont été réalisés sur notre commune lors de ces derniers mois. La salle du Dojo a reçu ses nouveaux tapis de sol. Deux radars pédagogiques ont été installés sur les hameaux de Lumières et de Saint-Véran afin de « calmer les ardeurs » de certains automobilistes trop pressés en agglomération. Un radar mobile est également actif sur certains endroits stratégiques de notre commune afin de bien informer les usagers de leur vitesse. Deux nouvelles bornes à incendie ont été placées, l'une à l'entrée du chemin du Stade (D105) et l'autre au hameau de la Bégude. Ces bornes offrent une meilleure sécurité active en cas d'urgence grâce au débit disponible. Enfin, une boîte à livres a pris place devant le lavoir municipal du boulodrome. Ce local fonctionne sur le principe d'une autogestion « responsable » : il permet donc aux usagers de déposer mais également de prendre des livres gratuitement. ■





## Les anciens combattants

La cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 a réuni sur la place du monument aux morts un petit comité à cause du covid 19. Monsieur le maire de la commune, Didier Perello, a lu le message du secrétaire du ministre de la défense en présence de Monsieur Gérard Martin président de la Fédération Vauclusienne des anciens Combattants, de six personnes du conseil municipal et de trois porte drapeaux. Trois gerbes ont été déposées par Monsieur Jacques Beysson, Monsieur Didier Perello et Madame Guiton Janine, secrétaire de la section. Le chant de la Marseillaise, particulièrement émouvant, termina la cérémonie.

Notre ami René Richard nous a quitté le huit avril 2021, il aurait eu 97 ans cette année. Agriculteur né à Bonnieux, il a été conseiller municipal à Goult, puis Maire de 1971 à 1995. Il a été avec les maires des communes de Bonnieux et Roussillon le fondateur de la communauté des communes de Pied Rousset en 1992. Pendant 14 ans au Conseil Général du Vaucluse.

Tous les anciens combattants sont très peïnés de cette disparition. Avec Monsieur Le Rolland, déportés, ils ont créé l'association des anciens combattants de Goult. Toujours présent aux cérémonies, très discret, à l'écoute, attachant, il laissera beaucoup de regrets. ■

Aticle et photo : Janine GUITON



## A l'école de Goult !

### A l'école maternelle :

« La classe de TPS/PS/MS a réalisé de jolies cartes pop-up sur le thème des animaux de la ferme avec les activités pédagogiques menées au cours de cette période. » *Mme Mégane Usseglio*

« Les écoliers des TPS/PS/MS ont commencé leur année par les vendanges ! Ils ont appris ensuite à mettre à contribution leurs facultés motrices, sensorielles et affectives pour une construction intellectuelle dès le plus jeune âge en activant les 5 sens ! De l'activité physique à l'occupation de l'espace : cette expérience a été étendue à un beau spectacle de marionnettes à l'occasion de Noël : invitation de la troupe « Coline » par toute l'école de Goult, ainsi qu'à la venue de La Compagnie Madgique Pool ; M. Serge Néri, dans le rôle d'un clown, leur a proposé une improvisation forte et marquante. L'école en Provence, c'est aussi le respect des traditions, la Sainte-Barbe, qu'ils ont semés, les 13 desserts qu'ils ont partagés et le passage du Père-Noël à l'école ! Merci à l'association de parents-élèves pour les livres apportés par ce dernier ! Et enfin un tout dernier grand projet : l'équitation : nous avons convié la propriétaire du centre équestre du centre équestre de Joucas, Florence Farcot, à venir pour une Séance d'éthologie (conduire son cheval à pied sans violence) ; et enfin, nous avons vécu une seconde journée mémorable, ensoleillée, avec 5 ateliers dont la monte et la voltige. Nous remercions encore La Mairie qui, en pleine période de Covid, a permis cette activité dans cet espace vert qui jouxte notre Ecole.

Tous ces projets n'auraient pu voir le jour sans la présence, cette année, d'un Directeur très partant, engagé, confiant dans son Equipe. Merci à Lui. Grand merci aux Familles aussi, car dans un contexte pareil, il a fallu toujours plus « relancer la machine » pour que les projets aboutissent « se concrétisent », et sans les Parents prêts à encadrer coûte que coûte, les Elèves n'auraient pas vécu autant de moments d'apprentissages. » *Mme Béatrice Garcia*

« En GS/CP, nous avons réalisé des livres « pop-up ». Nous avons utilisé les magazines et les boîtes de céréales que nous avons apportés. Nous avons appris 3 manières différentes de faire des « pop-up ». Nous avons été très intéressés et très motivés par cette activité. » *Mme Claire Isnard*

### A l'école élémentaire :

Projets « Pop-up » et « Potager » : En cette année scolaire 2020-2021, deux grands projets ont vu le jour à l'école primaire de Goult : d'une part un projet artistique de création de livres animés (pop-up)

mené par Fanny Farel de la compagnie « Histoire de » (basée à Apt). D'autre part la création d'un potager scolaire menée par Violette Danneyrolles (du potager d'un curieux à Saignon) en collaboration avec les associations des Microbiens (basée à Roussillon) et des Mille Garrigues d'or (basée à Joucas). Les élèves de l'école ont été enchantés de pouvoir mener à bien ces deux projets. L'équipe enseignante tient à remercier tout particulièrement la Mairie et l'association des parents d'élèves de Goult sans lesquels ces deux beaux projets n'auraient pas pu voir le jour. Le choix de réaliser ceux-ci à l'intérieur de l'école et avec des partenaires locaux, nous a permis de pouvoir les maintenir et de les mener à bien dans un contexte difficile qui a vu l'annulation de la majeure partie de nos sorties scolaires.

Projet « Papi m'a dit » : En partenariat avec la Maison Régionale de l'Eau et le Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon Coulon, les élèves de CE1-CE2 ont pu étudier le fonctionnement du bassin versant de notre rivière ainsi que la prévention des inondations au niveau local. Nous remercions notre intervenante Mme Ritz grâce à qui nous avons pu réaliser une sortie très instructive sur le site de la Virginière.



Projet « Aire terrestre éducative » : La Virginière est une parcelle appartenant au Parc, en bordure du Calavon à Goult. C'est un lieu de suivi et d'expérimentation écologique sur des milieux humides sensibles. C'est aussi une zone se prêtant à l'interprétation du territoire et à la sensibilisation des habitants. L'élaboration d'une aire terrestre éducative : ce projet est prévu sur trois années scolaires consécutives. L'Aire terrestre éducative permet aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2) de s'approprier un petit bout de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière...

Cette première année scolaire, les élèves ont décidé d'informer et sensibiliser le public à la préservation du lieu : ils ont écrit une histoire et réalisent un pop-up pour l'illustrer. Ce pop-up géant raconte une histoire imaginaire de la faune et la flore du site de la Virginière. L'objectif est de sensibiliser les lecteurs à la biodiversité et à la nécessité de préserver le site. *Mme Anne Chabert et M. Mathieu Chevestre* ■

## Bientôt dans le nouveau dojo !

**A**près de longs mois sans activités, notre Judo Club Goultois a pu reprendre partiellement ses entraînements. Pour les enfants, le judo a repris sous la forme d'activités physiques sans contact, en plein air, dans le grand verger. Malheureusement la pluie a été quelques fois au rendez-vous et les a privés de leurs cours, soit parce qu'il pleuvait, soit parce que le terrain était trop mouillé. Mais tout cela se termine par la reprise des activités en salle.

Pour le Taïso, idem ! Activités en plein air quelques temps après la reprise des enfants. Là, c'est au stade qu'on a pu se retrouver, et qu'on se retrouve encore, sous les pins devant les vestiaires du foot. L'activité ne reprendra en salle qu'ultérieurement. Nous attendons les directives ministérielles. Presque tout le monde est revenu. Pas de problème de distanciation : chacun son tapis, espace de 6 ou 8 mètres avec son voisin. Quel bonheur pour tous de reprendre un peu d'exercice ! Mais la self-défense n'a pas pu reprendre à cause du couvre-feu et du fait d'être une activité de contact. Pour cette catégorie de



sportifs, il faudra attendre la rentrée scolaire pour revenir sur le tatami. Nous allons nous retrouver dans le nouveau dojo, pour ce qui est des enfants, dojo qui nous attend depuis bien longtemps maintenant et tout le monde est ravi de savoir qu'on va pouvoir évoluer dans un grand espace, à la lumière et surtout superbe. Tapis jaune et bleu, aux couleurs de Goult ! Là encore un petit bémol : seuls les enfants pourront rentrer. Règles sanitaires obligent ! Mais patience, c'est bientôt fini ! Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous attendrons en septembre pour une rentrée sportive sans contraintes peut-être. ■

*Article et photo : Lydie MOLINAS*

## La Bouche des goûts une page qui se tourne !



**T**ombé par erreur dans la cuisine, Denis Jouval était passé en 1974 de plongeur à cuisinier au restaurant Le Cheval Blanc de Cheval-Blanc. Il en a été gérant puis propriétaire. Il a continué l'aventure avec un associé en fondant sur Cavaillon le restaurant Le Pantagruel. Puis, ils sont partis dans le Var pour créer une société de fruits et légumes. Après, Denis a travaillé chez Alain

Laugier sur son exploitation. Il est ensuite retourné dans la restauration en tenant le Café de France à Lacoste. Puis, il est revenu sur Goult en travaillant chez Alain Sanchez au Bar de Lumières pendant 10 ans, juste avant de fonder avec son associé Marc Philippe, en juin 2004, une crêperie-pizzeria à Lumières, scindée en deux par la suite : Hugo Pizza pour la partie Pizzeria et La Bouche des Goûts pour partie la restauration étant passionné de cuisine provençale. Egalement connu pour ses soirées remarquables !

Denis avait lié avec le chanteur Christophe une amitié profonde comme sa bassiste, Rachel et son guitariste, Christophe, qui venaient très régulièrement accompagnés du reste de la bande des Pickles et pour y jouer aussi ! Comme les Lily'swing ou Ariel qui chante Claude Nougaro. Des moments exceptionnels : Charles Berling et Nina Morato ont aussi goûté sa cuisine ! Bien que le restaurant soit fermé depuis septembre 2020, Denis continue à cuisiner pour tous les gens qu'il aime et qui l'aiment ! ■

*Texte : Françoise Pézière - Photo : Denis Jouval*

Le centre social culturel intercommunal Lou Pasqué étend ses domaines de compétences, et propose désormais un atelier d'initiation à l'audiovisuel au sein du Mas des jeunes de Goult : PICTURADO ! En effet, Dorian Chevallier et Simon Peltier, les deux animateurs référents de l'accueil libre profitent de leurs bagages et connaissances afin de transmettre aux jeunes leur passion pour le septième art : de la création d'un court métrage en stop motion, à l'accompagnement à la réalisation d'un clip musical, les jeunes seront amenés à collaborer à la réalisation de leurs œuvres cinématographiques.



herbe doivent raconter leur histoire devant la caméra ou jouer un rôle. Ils découvrent aussi les différents métiers de ce secteur à l'instar du scénariste, des comédiens, des narrateurs, des bruiteurs, des ingénieurs du son, des accessoiristes et de bien d'autres encore...

Par ailleurs, lorsque l'initiation se transforme en une éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel qui peut se manifester sous différentes formes, elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et de culture que chaque élève doit maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire.»

« Nous ciblons un public adolescent entre 11 et 17 ans, de l'intercommunalité car faisant suite au constat d'un besoin d'accès à ces services, n'étant actuellement pas proposés sur notre territoire d'intervention. En effet, nous avons constatés l'engouement de cette tranche d'Age pour les métiers de l'audiovisuel, lors des événements culturels durant lesquels la manipulation de matériel vidéo était nécessaire. De plus, le domaine des nouvelles technologies est un sujet récurrent lors des dialogues que nous avons avec eux et c'est pour nous l'outil qui permettra d'unifier un public au mas des jeunes.

Créer un projet collectif est aussi un moyen de lutter contre l'isolement des jeunes et favorise grandement l'échange et le partage. De plus, nos compétences dans ce domaine nous permettrons de guider les jeunes vers l'autonomisation. Le monde des images faisant assez naturellement partie de la culture des enfants, leur adhésion au projet ne devrait pas être trop difficile à obtenir et devenir un levier intéressant pour avancer dans le projet. Il s'agit là aussi de les rendre acteurs dans un domaine où ils sont plus généralement consommateurs (cibles ?) et leur permettre d'accroître leur regard critique. De nombreuses compétences peuvent être travaillées simultanément : maîtrise de la langue, des arts visuels. Ce type d'activité peut très facilement amener à un travail de groupe constructif. L'initiation audiovisuelle permet d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers. L'imagination des enfants est fortement sollicitée. Car toute bonne histoire contée doit se forger par le biais de nos esprits. Le travail d'équipe est encouragé. La concentration n'en est pas de reste surtout lorsque les comédiens en

## Les «SEMAINE PASSETE 2021» arrivent à GOULT ! 3 semaines d'activités au programme

Du 12 au 30 Juillet, nous accueillons les jeunes du village de Goult et des communes voisines entre danse, musique et théâtre.

Du 12 au 16 juillet un accueil est prévu pour les adolescents 10-14 ans.

Et du 19 au 23 et du 25 au 30 Juillet un accueil est prévu pour les 6-12 ans.

Incluant un mini-séjour la dernière semaine de Juillet de 2 nuits/ 3 jours.

Alors si tu ne sais pas quoi faire pendant les vacances... Les semaines pass sont là pour toi !!

Prêt à t'accueillir et à passer des vacances de folies !! A très vite !! Laetia et son équipe.

Contact : secrétariat Lou Pasqué 04 90 05 71 04 / [secretariat.cslp@orange.fr](mailto:secretariat.cslp@orange.fr) ■

Article et photo : Centre Social «Lou Pasqué»



## Carte et coordonnées des centres de vaccination en Vaucluse

Les centres de vaccination accueillent les personnes désirant se faire vacciner et répondant aux catégories prioritaires répertoriées sur le site [www.santé.fr](http://www.santé.fr) - Pour prendre rendez-vous, plusieurs solutions sont possibles : la solution à privilégier est la prise de rendez-vous en ligne sur le site [www.santé.fr](http://www.santé.fr), par téléphone sur le numéro national 0 800 009 110, par téléphone aux numéros indiqués dans la carte intégrée ci-dessous au communiqué de presse. Il est également possible de se renseigner auprès des médecins, des pharmaciens et des mairies. ■

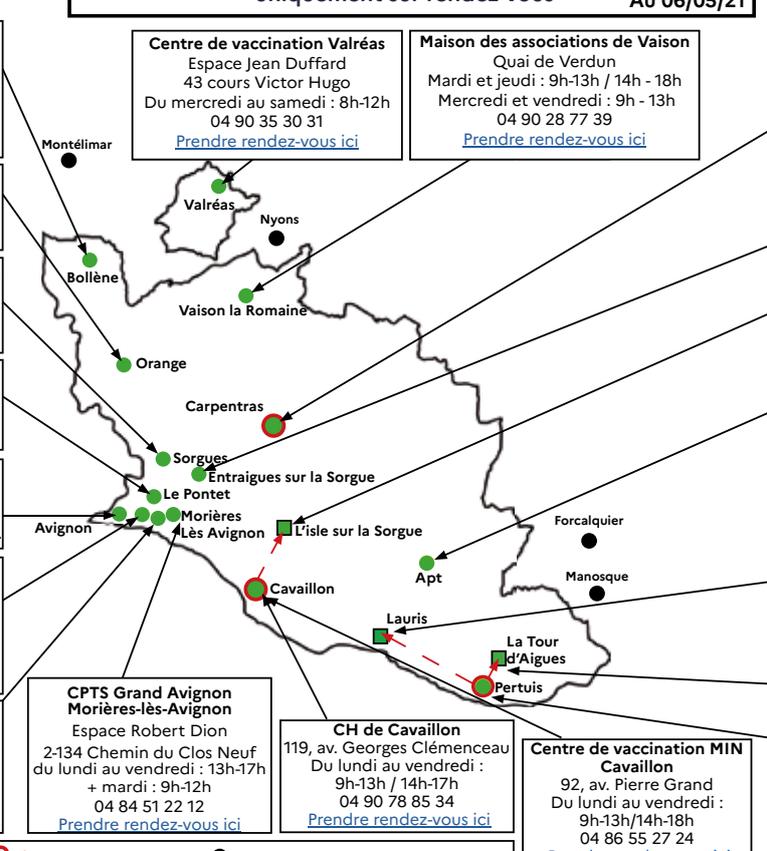


**PRÉFET DE VAUCLUSE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

uniquement sur rendez-vous Au 06/05/21





**Centre de vaccination de Bollène**  
Salle Georges Brassens  
2483, Avenue Jean Moulin  
Le lundi : 14h -17h  
Du mardi au vendredi : 9h-12h  
04 65 79 65 79  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination Valréas**  
Espace Jean Duffard  
43 cours Victor Hugo  
Du mercredi au samedi : 8h-12h  
04 90 35 30 31  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Maison des associations de Vaison**  
Quai de Verdun  
Mardi et jeudi : 9h-13h / 14h - 18h  
Mercredi et vendredi : 9h - 13h  
04 90 28 77 39  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**CH de Carpentras**  
CPTS Synapse Comtat Venaissin  
24, rond point de l'amitié  
Du lundi au vendredi : 9h-17h  
04 23 10 03 38 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre municipal de vaccination**  
Salle des fêtes  
Entraigues-sur-la-Sorgue  
35, rue du 8 mai 1945  
Du lundi au samedi : 9h-13h  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**CH de L'isle sur la sorgue**  
Place des frères Brun  
Du lundi au vendredi 8h-13h / 14h-18h  
04 90 38 96 53 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre Hospitalier d'Apt**  
225, avenue de Marseille  
Du lundi au vendredi : 13h-18h  
04 90 04 34 01 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**CPTS Santé Lub / Lauris**  
Foyer rural, rue de la mairie  
Du lundi au vendredi :  
10h-12h / 13h-15h  
Le samedi : 10h-12h  
09 72 50 27 00 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**MSP Les glycines La Tour d'Aigues**  
CPTS Santé Lub  
Salle polyvalente du Pays d'Aigues  
Le Lundi : 14h-18h  
Du mardi au vendredi : 9h-17h  
09 72 50 27 00

**Centre de vaccination à vocation départementale / Avignon**  
Salle polyvalente de Montfavet  
246 rue Félicien Florent  
Du lundi au samedi : 8h30-19h  
04 32 40 33 31 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**CPTS Grand Avignon**  
Château de la Barbrière  
8, Avenue du Roi Soleil  
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-17h  
vendredi : 9h-13h  
lundi fermé  
08 00 73 00 87 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination à vocation départementale / Avignon**  
Salle polyvalente de Montfavet  
246 rue Félicien Florent  
Du lundi au samedi : 8h30-19h  
04 32 40 33 31 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**CPTS Grand Avignon**  
Morières-lès-Avignon  
Espace Robert Dion  
2-134 Chemin du Clos Neuf  
du lundi au vendredi : 13h-17h  
+ mardi : 9h-12h  
04 84 51 22 12  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**CH de Cavailon**  
119, av. Georges Clémenceau  
Du lundi au vendredi :  
9h-13h / 14h-17h  
04 90 78 85 34  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination MIN**  
Cavailon  
92, av. Pierre Grand  
Du lundi au vendredi :  
9h-13h/14h-18h  
04 86 55 27 24  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Maison de la culture et des associations de Pertuis / CPTS Santé Lub**  
167, rue Résini  
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h  
Le samedi : 10h-12h  
09 72 50 27 00 / [Prendre rendez-vous ici](#)

● Centres ouverts      ○ Centres de référence      ● Centres ouverts à proximité  
● Centres dont l'ouverture est à l'étude      □ Centres annexes

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 

## Petite enfance - 7 multi-accueils

Le territoire compte 180 places pour l'ensemble des 7 crèches situées sur les communes d'Apt, Caseneuve, Céreste, Gargas, Goult, Saint-Saturnin-lès-Apt. Conformément à la réglementation, les établissements veillent à s'assurer, par le concours d'une équipe pluridisciplinaire, que leur projet éducatif et pédagogique est en adéquation avec le nombre d'enfants accueillis, leur âge et leur besoin. Cette équipe est composée de 102 agents, professionnel(le)s et diplômé(e)s, faisant partie des effectifs de la Communauté de communes du

Pays d'Apt Luberon. Les 7 crèches accueillent, de manière régulière et/ou occasionnelle, 365 enfants du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon âgés de 10 semaines à 4 ans. Les structures de la Petite enfance répondent aux besoins des familles afin qu'elles puissent concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Préinscrire son enfant en crèche : via le Guichet unique au 04 86 69 26 08 – guichet.uniquelpaysapt-luberon.fr – [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) rubrique « Vie pratique / Petite enfance ». ■

Article : service communication CCPAL

## Les armées recrutent !

### Marine Nationale

La Marine Nationale recrute, chaque année, 4 000 femmes et hommes dans 50 métiers accessibles à tous répartis dans 12 domaines d'activité : opérations navales, restauration, mécanique et maintenance, navigation et manoeuvres, aéronautique navale et soutien. Rejoindre la Marine Nationale, c'est : pratiquer des métiers valorisants, occuper des postes à fortes responsabilités, se former et développer ses compétences, évoluer tout au long de sa vie professionnelle.

[etremarin.fr](http://etremarin.fr)

### Armée de l'air

L'armée de l'air est ouverte à tous les jeunes du niveau 3ème à Bac+5, elle offre la possibilité de vivre une aventure humaine hors du commun en formant à plus de 50 métiers différents. L'armée de l'air procède à 3500 recrutements annuels !

[devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr)

### Armée de terre

L'armée de terre recrute et forme pour près de 16 000 postes ! Plusieurs domaines d'activité : aérocombat, artillerie, chars de combat, infanterie, informatique et télécommunications, logistique et transports, maintenance, renseignement...

Engagé pour la France, vous rejoindrez aussi une formation qui vous apportera un savoir-être valable pour toute votre vie. Vous y découvrirez un univers hors du commun au sein duquel l'escalier social et les évolutions professionnelles sont une réalité pour quiconque prouve sa valeur et sa motivation.

[sengager.fr](http://sengager.fr)

### VOTRE CENTRE DE RECRUTEMENT LE PLUS PROCHE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

#### CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

32 rue Joseph Vernet 84000 AVIGNON

Tél. : 04 90 14 52 93

[cirfa-avignon.recrutement.fct@def.gouv.fr](mailto:cirfa-avignon.recrutement.fct@def.gouv.fr)

## Elections départementales et régionales 2021

Elles se déroulent les **dimanches 20 et 27 juin 2021 à la salle des fêtes du village**. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Il s'agit d'une élection à deux tours : les scrutins se déroulent lors de deux dimanches espacés d'une semaine. Les départementales ont lieu les mêmes jours que les élections régionales. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des élections, vous pourrez toujours voter par procuration. Peuvent voter les électeurs français inscrits sur les listes électorales. ■

## Les permanences

### Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

### Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

### L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - [goult@admr84.org](mailto:goult@admr84.org)).

### Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues », veuillez prendre rendez-vous directement par téléphone au 06 09 500 300.

[www.dujeudanslesroues.com](http://www.dujeudanslesroues.com) 

## L'info du Pôle Emploi d'Apt

### LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR LE POLE EMPLOI D'APT

TP Responsable d'espace de médiation		Du 16 avril au 29 novembre 2021 Lieu : Apt
Compétences Sociales et Relationnelles	(75% PIC)	Du 28 avril au 8 juillet 2021 Lieu : Apt – 10 places
Anglais professionnel Secrétariat	(75% PIC)	Du 03 mai au 12 juillet 2021 Lieu : Apt – 10 places
TP Cuisinier	(100% PIC)	Du 10 mai au 7 février 2022 Lieu : Apt – 10 places
RAN à visée pro	(75% PIC)	Du 17 mai au 31 août 2021 Lieu : Apt – 8 places
Maîtrise des technologies de l'information - MTI (75% PIC)		Du 01 juin au 13 juillet 2021 Lieu : Apt – 10 places
CAP AEPE (petite enfance)		Du 28 juin au 7 juin 2022 Lieu : Apt
Assistante de Vie dépendance		Du 27 juillet au 19 décembre 2021 Lieu : Apt

### PLAN JEUNES

### # 1 jeune 1 solution

### 16 - 25 ANS

- **Alternances :** prime de 5 000 € aux - 18ans  
prime de 8 000 € aux +18ans
- **CIE jeunes** ★  
★
- **Formation Plan Investissement Compétences**  
Dans les formations qualifiantes (secteur soin et santé) et formations numériques
- **PEC**
- **Compensation de charges 4 000 €**
- **Insertion par l'activité économique**

### Aide Emploi Franc

Aide pour un salarié résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)\*

#### Conditions:

- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi OU adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) OU jeune suivi par une mission locale
- Embauche en CDI ou en CDD de 6 mois minimum
- Ne pas embaucher une personne ayant fait partie de l'entreprise dans les 6 mois précédant la date d'embauche
- Ne pas avoir procédé, dans les 6 mois précédant l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste à pourvoir
- Être à jour de ses cotisations et contributions de sécurité sociale ou d'assurance chômage

➔ Pôle emploi verse l'aide tous les 6 mois, à partir de la date d'exécution du contrat (attestation de présence)

[décret n° 2019-1471 du 26 décembre 2019 portant généralisation des emplois francs]

### MONTANT DE L'AIDE

pour une embauche à temps plein

en CDI	en CDD d'au moins 6 mois
<b>15 000 €</b> sur 3 ans (5 000 € par an)	<b>5 000 €</b> sur 2 ans (2 500 € par an)

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

Aide cumulable avec celles attachées aux contrats de professionnalisation (AFE et 45 ans ou +)

Si CDD → CDI ou CDD → CDD de 6 mois minimum, prolongement de l'aide

Jusqu'au 31/12/2021 !

#TOUSMOBILISÉS



## OBJECTIF « ZERO DECHET PLASTIQUE »

**L'Europe, l'État français et la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'engagent dans la lutte contre les pollutions plastiques.**

### Quelques chiffres-clés sur les plastiques

En 1870, c'est l'invention de la première matière plastique : le celluloïd. En 1950, c'est le début de la production industrielle des matières plastiques. En 2018, 359 millions de tonnes de plastiques ont été produites dans le monde. Le sac plastique compte 1 seconde de fabrication, 20 minutes d'utilisation et plus d'un siècle de dégradation dans la nature. La production mondiale des plastiques est en croissance continue. 50 % des plastiques à usage unique sont utilisés pour la consommation.

Les impacts sur les milieux naturels des montagnes à la mer. Ils représentent pour :

- les montagnes : 365 nombres de particules de plastiques par mètre carré identifié,
- les rivières : les 9 principaux fleuves européens sont pollués par les microplastiques,
- les sols : la concentration en fibres plastiques est de 4 à 20 fois plus importante dans les sols que dans l'eau,
- la mer et les océans : 8 millions de tonnes de plastiques seraient rejetées dans les mers et les océans chaque année. 80 % des déchets plastiques en mer viennent de la terre.

### Les pollutions plastiques

Elles impactent les milieux naturels et la biodiversité:

701 nombres d'espèces marines identifiées comme ayant été victimes d'ingestions, 354 espèces marines identifiées comme ayant été étranglées par les plastiques. Elles altèrent notre environnement et des centaines d'espèces par l'ingestion et la dégradation de leurs habitats naturels.

Elles impactent notre santé :

Compte tenu de leur composition et de leurs capacité à migrer dans les aliments :

325 est le nombre moyen de particules de plastique dans un litre d'eau d'une bouteille plastique.

5 grammes de plastiques sont ingérés chaque semaine par un humain.

20 particules de micro-plastiques trouvées dans 10 grammes de selle humaine.

Elles participent au changement climatique :

Chaque étape du cycle de vie des plastiques émet du gaz à effet de serre et participe au changement climatique. D'ici 2050 ils pourraient atteindre de 10 à 13 % de l'ensemble des émissions acceptables pour limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5°.

Elles menacent l'attractivité de nos territoires touristiques :

Avec un impact économique nos territoires sont contraints à de nombreuses dépenses pour dépolluer, nettoyer et sensibiliser les usager afin de préserver les paysages. Par exemple : 5 euros est le coût moyen annuel par habitant pour les collectivités impactées par les dépôts sauvages. Au total 13 milliards de dollars par an est le coût estimé de la pollution marine provoquée par les plastiques sur les écosystèmes.

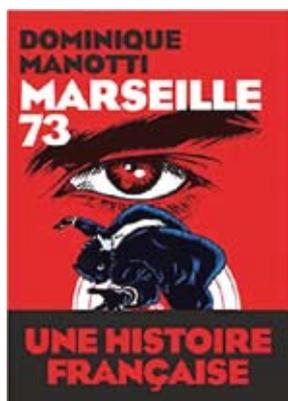
### Stop aux idées reçues

Toutes les communes, des montagnes à la mer sont concernées par les pollutions plastiques. Les plastiques sont des résines auxquelles ont ajoute des produits chimiques qui sont eux-mêmes impactant pour l'environnement et la santé. Ils sont des dizaines de matières différentes et la majorité des déchets plastiques n'est actuellement pas recyclée. Un emballage constitué de différent composants n'est compostable que dans des conditions industrielles. Les plastiques biodégradables ou compostables impactent lorsqu'elles se retrouvent dans la nature.

### Quelles solutions pour lutter contre les pollutions plastiques ?

S'engager dans une démarche « zéro déchet plastique » n'est pas simple. Face à ces enjeux de nombreuses actions peuvent être mises en place par les communes et les intercommunalités pour minimiser les transports de pollutions via les réseaux d'eaux. Les solutions doivent être collectives avec la commune et surtout les intercommunalités qui ont la compétence pour la collecte et la gestion des déchets. Un changement de la part de chacun de nous, dans nos pratiques, est également très utile. Par exemple, supprimer les objets à usage unique telles que bouteilles, vaisselles et les barquettes en plastiques. Favoriser les objets en plastiques à base de matières recyclées et recyclables en fin de vie. Ne jetez pas les plastiques sur la voirie et dans les réseaux. 80 % des pollutions plastiques, en mer, sont issues des activités humaines. Les dépôts sauvages abandonnés directement dans les milieux naturels sont prohibés. ■

## Zoom sur les romans policiers !



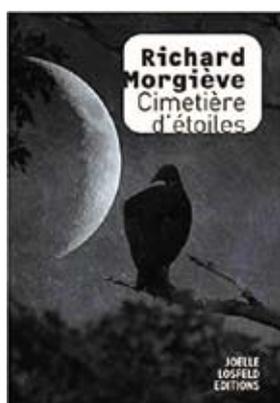
«*Marseille 73, une histoire française*» de Dominique MANOTTI - Ed. Les Arènes - 385 p. - DL 2020

La France connaît une série d'assassinats ciblés sur des Arabes, surtout des Algériens. On les tire à vue, on leur fracasse le crâne. En six mois, plus de cinquante d'entre eux sont abattus, dont une vingtaine à Marseille, épicerie du terrorisme raciste. C'est l'histoire vraie. Onze ans après la fin de la guerre d'Algérie, les nervis de l'OAS ont été amnistiés, beaucoup sont intégrés dans l'appareil d'État et dans la police, le Front national

vient à peine d'éclorre. Des revanchards appellent à plastiquer les mosquées, les bistrotts, les commerces arabes. C'est le décor.

Le jeune commissaire Daquin, vingt-sept ans, a été fraîchement nommé à l'Évêché, l'hôtel de police de Marseille, lieu de toutes les compromissions, où tout se sait et rien ne sort. C'est notre héros.

Tout est prêt pour la tragédie, menée de main de maître par Dominique Manotti, avec cette écriture sèche, documentée et implacable qui a fait sa renommée. Un roman noir d'anthologie à mettre entre toutes les mains, pour ne pas oublier. ■



«*Cimetière d'étoiles*» de Richard MORGIEVE - Ed. Joëlle Losfeld - 480 p. - DL 2021

El Paso, Texas, 1963. Huit ans après la disparition du tueur en série appelé le Dindon\*, les lieutenants Rollie Fletcher et Will Drake enquêtent sur la mort suspecte d'un Marine. Ce ne sont pas des modèles de vertu mais la vertu n'a jamais résolu une affaire criminelle. La ténacité, si. Plus Fletcher et Drake

progressent dans la recherche de la vérité, plus cet absolu leur échappe, plus l'enquête se révèle être une hydre aux multiples visages. La mort à tous les étages : voilà ce qu'ils auront au menu et qu'ils feront passer avec des balles blindées et des amphétamines. Pas de castagnettes mais des poings américains. Comme seule loi, la loi du talion version country : pour un oeil les deux, pour une dent toute la gueule. On remplit les cimetières comme on peut et on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs. ■



«*Quarantaine*» de Peter MAY - Editions du Rouergue - 320 p. - DL 2021

Qui aurait pu imaginer une chose pareille ? Le domaine centenaire d'Archbishop's Park, en plein cœur de Londres, défoncé au bulldozer pour y bâtir de toute urgence un hôpital. Alors qu'une épidémie sans merci a séparé la capitale britannique du reste du monde, alors que le Premier ministre lui-même vient de mourir, un ouvrier découvre sur le chantier ce qu'il reste du corps d'un enfant. Des ossements qui ne datent pas du temps des archevêques. MacNeil, l'homme qui a décidé de quitter la police, qui vit ses

dernières heures dans la peau d'un flic, est envoyé sur les lieux. C'est lui, le policier désabusé, qui va devoir remonter la piste d'une machination abominable, dans une ville en butte aux pillages où les soldats en patrouille font la loi. Et alors qu'il apprend que son fils unique, Sean, est contaminé à son tour, n'ayant qu'une chance infime d'en réchapper.

Lorsqu'il a écrit ce roman en 2005, Peter May était loin de penser qu'un jour la réalité se rapprocherait autant de la fiction. Publié quinze ans plus tard en Grande-Bretagne, en plein confinement, «*Quarantaine*» a fait l'événement. C'est aussi, tout simplement, un roman policier qu'on ne peut pas lâcher. ■

### Protocole sanitaire en vigueur jusqu'à nouvel ordre

Jauge limitée dans les espaces !  
OBLIGATION du port du masque avec désinfection des mains.  
Les lectures sur place ne sont pas admises.  
Vous êtes invités à ne pas vous attarder dans les locaux.



## Les nouveautés en section «jeunesse»

### Albums

«Charles et moi» de Emmanuelle GRUNDMANN et Giulia VETRI

«Suis du doigt l'ours polaire» de Benoît BROYART et Marta ORZEL

«Seconde vie au jardin fleuri» de Catherine LATTEUX et Cocotte en papier

«Mila fait pousser la confiance» de Louison NIELMAN et KABUKI

«Monsieur Butterfly» de Lucile FABRIS

«Le flamant rose qui ne voulait pas être rose» de Chritelle SAQUET et Alice DE PAGE

«Biskwet» de Bénédicte CARBONEILL et LEEN

«Le voyage de Poox» de Jérôme CAMIL

«Octave» de Aurélie BOMBACE et Nathalie JANER

«Monsieur Hibou veut dormir» de Fabien OCKTO-LAMBERT

«Le monstre qui n'aimait pas faire peur» de Séverine DE LA CROIX et Pauline ROLAND

«La couleur des émotions» de Anna LLENAS.



### Documentaires

Dans la série «la grande imagerie» : «Les animaux de la ferme», «Les animaux de la forêt» et «Les chats». «L'art en 4 saisons» de Anne GUERY, «L'aéroport» de Philippe GODARD et Julie MERCIER.

### Romans

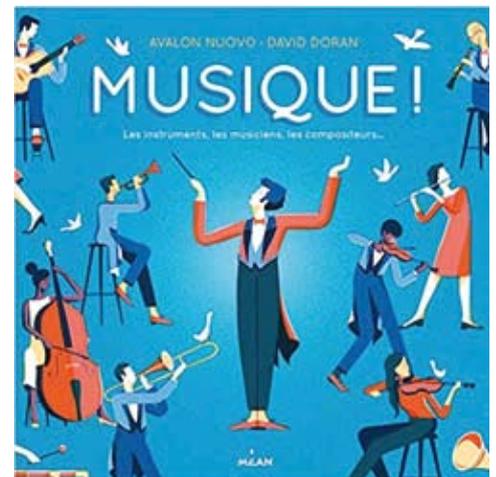
«Journal d'un dégonflé» tome 1 de Jeff KINNEY, «Mission Léonard De Vinci» (docu-fiction) de Emmanuelle KECIR-LEPETIT, «Silent Boy» de Gaël AYMON.

**Une nouvelle commande de documents en section «jeunesse» arrivera dans le courant de l'été avec notamment des BD, des premières lectures et des albums !**

## Zoom sur un documentaire !

**MUSIQUE! Les instruments, les musiciens, les compositeurs... de Avalon NUOVO et David DORAN**

Comment fonctionnent les instruments ? À quoi sert un chef d'orchestre ? Comment est réalisée la bande-son d'un film ? De ton film préféré à un concert classique, découvre comment les compositeurs et les musiciens créent la musique. Avalon Nuovo est une jeune illustratrice américaine qui vit actuellement à Amsterdam. Elle est passionnée de musique, et «Musique !» est son premier ouvrage en tant qu'auteure. David Doran est un illustrateur anglais. Il travaille régulièrement pour de grands journaux internationaux, de grandes marques, des festivals et... des éditeurs ! ■



## Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16  
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58  
[maisondevillage344@orange.fr](mailto:maisondevillage344@orange.fr)  
La Poste 04 90 72 22 40  
Ecole Primaire 04 90 72 21 36  
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02  
ADMR de Goult 04 90 72 38 15  
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84  
Gare SNCF Cavaillon 36 35  
Renseignements Administratifs 39 39

## Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne  
84400 APT  
Tél. : 3949 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71  
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

## SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89  
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

## Services médicaux

Cabinet dentaire 04 90 72 31 67  
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99  
Pharmacie 04 90 72 31 16  
Ambulances 04 90 72 26 08

## Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous  
au 04 42 93 74 57

## Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Police : 17  
Pompiers : 18  
Appel d'urgence européen : 112  
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)  
SOS Médecins : 08 03 06 70 00  
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236  
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41  
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858  
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13  
Sida Info Service : 0 800 840 800  
SOS Viols 0 800 05 95 95  
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408  
EDF - GDF Avignon 0810 084 084  
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00  
France Télécom dérangements 10 13

## Déchetteries :

### de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à  
12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche  
Tél. : 04 32 52 00 98.

### d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de  
8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.  
Fermée le dimanche.  
Tél. : 04 90 04 03 95

## SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex  
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)  
[contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr)  
<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la  
mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au  
secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

## Informations économiques :

### Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2021, l'indice de référence des  
loyers s'établit à 130,69. Sur un an, il augmente de  
0,09%. Mise à jour du 15 avril 2021.

### Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 17 décembre 2020, le smic horaire brut  
est de 10,25 euros. Le smic mensuel brut pour  
151,67h de travail est de 1.554,58 euros.  
<http://www.insee.fr>

## Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public  
concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi.  
En effet, grâce à un partenariat de coopération  
entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt,  
vous pouvez vous servir des outils disponibles à  
la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et  
gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion  
Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle  
Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique  
est proposée par le responsable de la structure.  
N'oubliez pas également de vous rendre sur le  
site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui regroupe toutes les  
informations liées aux services de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de  
tous la totalité des informations culturelles,  
associatives et municipales sur le site Internet  
communal : [www.goult.fr](http://www.goult.fr)*

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.  
 Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.  
 Merci de votre compréhension.

**Nos peines,  
DÉCÈS,**

VEVE Gérard .....	09/01/2021
SILVESTRE Francis .....	11/01/2021
CARMEILLE Jean-Louis.....	17/01/2021
MARTIN Alberte.....	17/02/2021
BIROLINI Eliane .....	07/04/2021
RICHARD René.....	07/04/2021

*Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.*

## Le coin du jeu...

### SUDOKU

9		3		6				
		8	1					
1		6	3	8	2			
	8	7	4	2				
		4		9		2		
				7	8	6	4	
			8	1	7	4		3
				6	7			
				4		8		9

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez l'année de guérison d'Antoine de Nantes, à Lumières : \_ \_ \_ \_

### Solution du numéro précédent Sudoku

1	5	7	8	3	2	4	9	6
3	9	6	7	4	5	2	1	8
2	8	4	1	9	6	7	5	3
8	3	1	2	5	7	6	4	9
5	4	9	6	1	3	8	2	7
6	7	2	9	8	4	5	3	1
7	6	3	4	2	9	1	8	5
9	2	8	5	6	1	3	7	4
4	1	5	3	7	8	9	6	2

*Le jumelage avec Gueberschwihr date de 1986.*



La commune de Goult  
vous souhaite de passer  
une excellente saison estivale